

Travaux dirigés : fouilles archéologiques

Titulaire

Laurent THOLBECQ (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

HAAR-B275

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Voir détails des programmes

Campus

Hors campus ULB

Contenu du cours

Le cours constitue un écho pratique au cours *Résolution de problèmes archéologiques* (HAAR-B-212). Il vise à confronter les étudiants au terrain et à les initier à la technique des fouilles archéologiques, à l'enregistrement et au traitement des vestiges exhumés (artefacts et écofacts).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Les étudiants s'initient à la fouille archéologique, par l'acquisition des méthodes de terrain (prospection, décapage, fouille), de relevé (vestiges et stratigraphie) et d'analyse des vestiges et/ou des artefacts exhumés.

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

HAAR-B126 | Introduction à la pratique de l'histoire de l'art | 10 crédits et HAAR-B130 | Introduction à la pratique de l'archéologie | 5 crédits

Connaissances et compétences pré-requises

La réussite du cours *Résolution de problèmes archéologiques* (HAAR-B-212) est un préalable à l'inscription au cours.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Les étudiants sont encadrés durant trois semaines par des équipes travaillant sur des chantiers archéologiques organisés

par l'ULB, sous la responsabilité d'un maître de stage et des titulaires du cours. En 2023/24, trois stages seront organisés dans deux chantiers, un en archéologie préhistorique (néolithique) à Thuin, un autre en archéologie protohistorique et gallo-romaine (toujours à Thuin) et un troisième en archéologie médiévale à Preuilley (France).

Contribution au profil d'enseignement

Le cours permet aux étudiants du Baccalauréat de décider s'ils souhaitent poursuivre leur cursus en Master en finalité Pratique de l'archéologie.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Hors campus ULB

Contact(s)

laurent.tholbecq@ulb.be

jeanphilippe.collin@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Rapport de stage et Rapport écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

La note est attribuée sur la base de la participation des étudiants (65 % de la note) et de leur rapport écrit (35% de la note). Le maître de stage évalue les capacités professionnelles comme le travail d'équipe (e.g. l'écoute des consignes, la transmission de l'information aux collègues...), la compréhension et le respect des consignes et réglementations (par ex. les règles de sécurité) ou encore l'apprentissage proprement dit (capacité à saisir les directives et intégrer les objectifs définis, capacité à faire le lien entre les connaissances théoriques et pratiques afin d'intégrer les concepts spécifiques à la mission, capacité à mobiliser les ressources pertinentes, capacité à organiser son travail, à gérer son temps et à respecter les délais, compréhension des objectifs quotidiens par rapport aux problématiques globales du programme de recherche, autonomie, créativité, curiosité et prise d'initiative, persévérance, remise en question et acceptation de la critique...). Dans le rapport de stage, il est demandé de présenter le contexte et l'objectif de la fouille, d'en décrire le déroulement, les méthodes utilisées et ses apports.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note est attribuée sur la base de la participation des étudiants (65 % de la note) et de leur rapport écrit (35% de la note).

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

BA-HHAAR | Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale | bloc 2 et bloc 3 et MS-ARCS | Master de spécialisation en archéosciences | bloc U

